

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze octobre,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 09 Octobre 2025

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurence AUSINA, Didier MALE, Jérôme RUMEAU, Sylvie TROTIN, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Marina PICORNELL, Francis FRANCHET, Dominique TEXTORIS, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Jean-Pierre SERRIE, Yolande LAFRANÇAISE, Christophe MONELLS, Pierre TILLOIS, Colette GONZALVEZ, Vanessa ALBERICH, Carole COLMENERO, Lucy FERRER, Brigitte LESIEUR, Frédérique CUGULLERE, Michel CUGULLERE, Caroline LANGLAIS

Absents excusés : Mme Carmen ARANEGA ayant donné procuration à Mme Marie-Josée VIEGAS, M. Alain GRIEU ayant donné procuration à Mme Brigitte LESIEUR

Absent : M. BERNARD CONSTANS

Secrétaire de séance : M. Pierre TILLOIS

Objet : 2025-05-09-Aide en nature du Département des Pyrénées-Orientales par la remise de plants 2025-2026

Considérant que dans le cadre de sa politique départementale de soutien aux communes, le Département, par l'intermédiaire de la pépinière départementale, fournit des plants d'arbres et arbustes ;

Considérant que pour ce faire, le conseil municipal est appelé à s'exprimer sur les besoins en essences et à définir des lieux d'implantation ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'AUTORISER** le Maire à adresser la demande de fourniture de plants par la pépinière départementale à Madame la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales sur la base des éléments et du document de sectorisation ci-annexé ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Elu délégué en la matière à signer tout acte utile.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 16 Octobre 2025

PUBLIÉ LE 20 OCT. 2025

Le Maire,

Laurence AUSINA

